

**Diplôme d'Etudes Spécialisées en
Santé Publique et Médecine Sociale.**

Référentiel de Formation

Décembre 2013

**CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITES (CNU) : SOUS-SECTIONS 46.01 ET 46.04
COLLEGE UNIVERSITAIRE DES ENSEIGNANTS DE SANTE PUBLIQUE (CUESP)
COLLEGE D'ENSEIGNANTS D'INFORMATIQUE MEDICALE, BIOMATHEMATIQUES,
METHODES EN EPIDEMIOLOGIE ET STATISTIQUES (CIMES)
COLLEGE DE LIAISON DES INTERNES DE SANTE PUBLIQUE (CLISP)**

Préambule

Le référentiel de formation du DES de Santé Publique et Médecine Sociale a été rédigé à la demande de la Commission Nationale de l'Internat et du Post-Internat (CNIPI) qui prépare une réforme du troisième cycle des études médicales. Il est issu d'une large concertation entre les enseignants et les internes de la spécialité.

Sommaire	Page
I. Introduction	2
1. La médecine de santé publique.	2
2. Les médecins de santé publique	2
3. Le contexte académique	3
4. La méthode de travail	4
II. Objectifs pédagogiques	5
1. Schéma du DES	5
2. Objectifs pédagogiques du tronc commun	5
III. Formation théorique	7
1. Volume et répartition des enseignements	7
2. Les enseignements spécifiques	7
IV. Formation pratique	7
1. Le parcours pédagogique	7
2. L'offre de stages	8
3. L'agrément des stages	9
4. L'évaluation des stages	9
V. Suivi pédagogique et validation du DES.	10
1. Tutorat	10
2. Portfolio	10
3. Validation du DES	10
4. Suivi de la maquette du DES	10
ANNEXE : Objectifs pédagogiques détaillés.	11

Introduction

La spécialité médicale de santé publique.

La santé publique est une spécialité médicale qui a pour objet la santé des populations. Elle se caractérise par une approche collective des problèmes de santé. Ainsi définie, la spécialité couvre un champ étendu qui comprend l'épidémiologie, la gestion et l'analyse des informations de santé, la gestion et l'analyse des systèmes de soins, la prévention, l'économie de la santé, etc.

Les outils de base de la spécialité sont la biostatistique et l'informatique, mais elle mobilise aussi des outils issus de disciplines complémentaires couvrant l'ensemble des sciences de l'homme et de la société, notamment démographie, économie, gestion, sociologie, sciences de l'éducation, sciences politiques, droit.

Ce qui fait l'originalité et la richesse de la spécialité est d'être un savoir médical pour la décision à l'échelon d'une population, savoir qui utilise les sciences du nombre, en interrelation avec les sciences humaines et sociales.

Les médecins de santé publique.

Du fait de l'étendue du champ de la spécialité, les médecins de santé publique exercent dans des situations très variées :

A l'hôpital dans les domaines de la gestion de l'information en santé, de la recherche clinique ou de la gestion de la qualité et de la sécurité des soins ; dans les services de l'état (médecins inspecteurs de santé publique) ou de l'assurance maladie (médecins conseils) ; dans des laboratoires de recherche ; dans les agences nationales ou régionales intervenant dans le champ de la santé ; dans les services sanitaires des collectivités territoriales ; dans les services de recherche et développement de l'industrie du médicament, des dispositifs médicaux ou des innovations pour la santé ; etc.

Cette liste non exhaustive illustre la diversité des métiers et l'étendue des compétences que les internes doivent acquérir pendant le troisième cycle des études médicales.

Le contexte académique

La formation des internes de santé publique relève des enseignants hospitalo-universitaires des sous sections 46-01 (épidémiologie, économie de la santé et prévention) et 46-04 (biostatistiques, informatique médicale et technologies de la communication) du Conseil National des Universités. Ces enseignants sont regroupés dans deux collèges : le Collège Universitaire des Enseignants de Santé Publique (CUESP) et le Collège des enseignants d'Informatique médicale, bioMathématiques, méthodes en Epidémiologie et Statistique (CIMES).

Actuellement, le Diplôme d'Études Spécialisés (DES) de santé publique est délivré au terme d'une formation de 4 ans qui comprend des enseignements théoriques et huit semestres de stages pratiques dont au moins quatre doivent être effectués dans des services agréés en Santé publique et médecine sociale.

Les internes et les enseignants sont conscients de l'hétérogénéité des cursus de formation selon les universités car l'offre locale ou régionale ne peut pas couvrir tous les domaines de compétence de la spécialité, tant au niveau des enseignements que des terrains de stage.

La réforme du troisième cycle des études médicales, préparée par la Commission Nationale de l'Internat et du Post-Internat (CNIPI) est l'occasion de revoir la maquette de formation des internes en Santé publique et médecine sociale. Il s'agit d'abord d'actualiser et de préciser les objectifs pédagogiques du DES pour tenir compte des évolutions récentes de la discipline. Pour donner une illustration simple de ces évolutions, on peut citer l'émergence de besoins importants de nouvelles compétences dans les hôpitaux pour la gestion de l'information en santé, la gestion de la qualité et de la sécurité des soins, ou le développement de la recherche clinique et de l'évaluation des actions de santé, en particulier pour la prévention. Avec le partage de grandes bases de données plus ou moins complexes, les préoccupations pour la sécurité sanitaire, l'orientation de plus en plus marquée vers la promotion de la santé, la réduction des inégalités de santé et l'approche territoriale des problèmes de santé, les opportunités d'exercice dans les sphères du domaine public ou privé s'élargissent considérablement pour les médecins de santé publique, avec l'impérieuse nécessité d'acquérir une formation solide allant au-delà des disciplines de base.

Il s'agit aussi d'élaborer des règles pour harmoniser les cursus de formation entre les universités et pour les conformer aux référentiels internationaux de la spécialité.

La méthode de travail

Les enseignants et les internes de santé publique ont constitué en 2010 un groupe de travail national.

Une première étape a été de définir les compétences attendues d'un médecin de santé publique et de les décrire dans un référentiel. Ce référentiel de compétences a été validé par les sous-sections du CNU et les conseils d'administration des collèges des enseignants et des internes et a été adressé à la CNIPI en 2011.

Pour élaborer le présent référentiel de formation, le groupe de travail s'est appuyé sur la littérature internationale (1, 2), sur des enquêtes auprès des internes et sur les avis des enseignants qui se sont réunis en séminaire pendant deux jours à Grenoble en avril 2012. Une première version a été diffusée aux membres des collèges et discutée par leur conseil d'administration. Après enrichissement par les multiples remarques et suggestions, le groupe de travail a rédigé la version actuelle du référentiel qui a été validée par les sous-sections des CNU et les conseils d'administration des collèges.

Ont notamment contribué aux travaux et à la rédaction du document :

- Pour les enseignants de la section 46-01 du CNU (Epidémiologie, Economie de la santé, Prévention) et du CUESP: Jean-Pierre Daures, Patrice François, Pierre Lombrail, Gwénaëlle Vidal-Trécan.
- Pour les enseignants de la section 46-04 du CNU (Biostatique et Information Médicale) et du CIMES : Jacques Bénichou, Geneviève Chêne, Pascal Roy.
- Pour les Internes du Collège de Liaison des Internes de Santé Publique (CLISP) : Mohamed-Béchir Ben Hadj Yahia, Mélodie Bernaux, Jérôme De Launay, Frédéric Duguet, José Guerra, Nadia Oubaya, Anne-Claire Stona.

Références :

(1) Flahault, A., Desvarieux, M., Kovess-Masfety, V., Setbon, M. & Zmirou, D. Les grandes écoles de santé publique nord-américaines. Les Tribunes de la santé 16, 25 (2007).

(2) Calhoun, J.G., Ramiah, K., Weist, E.M. & Shortell, S.M. Development of a core competency model for the master of public health degree. Am J Public Health 98, 1598-1607 (2008).

II. Objectifs pédagogiques

Définition de deux niveaux de compétences (figure 1).

Compte tenu de la diversité des métiers de médecin de santé publique et de l'étendue du champ de la spécialité, il est convenu de définir deux niveaux de compétences :

- **Le tronc commun de formation** correspond à l'ensemble des savoirs et des savoir-faire que tout interne doit avoir acquis à la fin de l'internat. Ces savoirs sont progressivement approfondis tout au long de l'internat mais la formation aux méthodes quantitatives doit se faire dans la première partie de l'internat.
- **La formation approfondie** correspond à des compétences renforcées dans un ou plusieurs domaines de la santé publique, que l'interne doit choisir en fonction de son orientation professionnelle. Les formations liées à ces compétences approfondies devraient se situer en deuxième partie de l'internat.

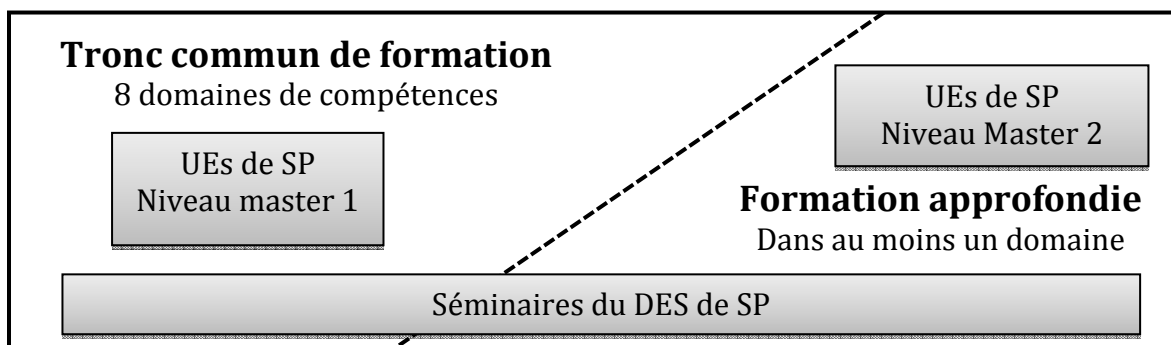


Figure 1 : Schéma du cursus de formation des DES de Santé Publique, France, 2013.

Les objectifs pédagogiques.

Les objectifs pédagogiques du DES correspondent au tronc commun de compétences théoriques et pratiques, que l'interne de santé publique devra avoir acquis à l'issue de son internat. Ces objectifs sont décrits en **8 domaines de compétences** :

1) Biostatistique

Notions de base en biostatistique ; Tests d'hypothèses ; Spécificités de l'analyse des données de santé, dont l'analyse des données de grande dimension ; Standardisation, stratification, stratégies de modélisation ; Analyse des données de survie.

2) Épidémiologie et Méthodes en Recherche clinique

Épidémiologie ; Surveillance épidémiologique et veille sanitaire ; Méthodes en Recherche clinique ; Evaluation en santé ; Communication scientifique.

3) Systèmes d'information de santé, informatique médicale, e-santé :

Systèmes d'information de santé et leur gestion ; Partage, échange et analyse des données dématérialisées de santé ; Structuration et codage de l'information médicale ; Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) ; Sécurité, confidentialité et intégrité des données ; Dossier patient informatisé ; E-santé.

4) Gestion de la qualité et de la sécurité des soins

Gestion de la qualité ; Gestion des risques associés aux soins ; Gestion et analyse du risque infectieux associé aux soins et hygiène hospitalière.

5) Économie, administration des services de santé, politiques de santé

Macroéconomie ; Systèmes de santé et système de soins, comparaisons internationales ; Système de santé en France : décision, organisation et régulation ; Gestion des hôpitaux ; Régulation économique des services de santé ; Evaluation médico-économique et aide à la décision.

6) Sciences humaines et sociales

Histoire et épistémologie de la santé publique ; Sociologie, anthropologie et psychologie de la santé ; Sociologie des organisations ; Démographie et géographie de la santé ; Méthodes d'enquête ; Management d'une équipe et d'un projet ; Introduction au droit.

7) Sciences de l'environnement et santé

Les agents environnementaux ; Évaluation des risques environnementaux ; Gestion des risques environnementaux.

8) Santé communautaire

Prévention, populations et territoires ; Projets et programmes territoriaux de santé ; Éducation thérapeutique ; Prévention individuelle ; Santé internationale.

Les objectifs détaillés pour chaque domaine sont donnés en annexe.

III. La formation théorique.

Volume et répartition des enseignements

Au cours du troisième cycle, l'interne doit suivre des enseignements à raison de 30 European Credits Transfer System (ECTS par an), soit 120 ECTS pour l'ensemble du cursus dont :

- 30 ECTS constitués d'Unités d'Enseignement (UE) de niveau équivalent à un master 1, à choisir parmi les UE organisées par les enseignants de la spécialité.
- 60 ECTS constitués d'UE de niveau équivalent à un master 2.
- 30 ECTS constitués d'enseignements spécifiques au DES de Santé Publique.

Rappel : Un ETS correspond à 25 à 30 heures de formation.

Les enseignements spécifiques

Les enseignements destinés aux internes de santé publique comprennent :

- Les séminaires nationaux organisés chaque année par les collèges d'enseignants.
- Les séminaires locaux, organisés par les coordonnateurs du DES. Selon les effectifs d'internes et d'enseignants dans les subdivisions, ces séminaires peuvent être organisés au niveau d'une université ou regroupés à un niveau régional ou interrégional.
- Les travaux personnels des internes ayant donné lieu à publication et leur contribution à l'enseignement de la discipline peuvent être valorisés au titre des enseignements spécifiques.

Afin que les internes aient la possibilité d'atteindre leurs objectifs de formation, il faut qu'ils aient accès à une offre minimale d'enseignements spécifiques de 8 ECTS par an.

V. La formation pratique

Le parcours pédagogique

La durée du DES reste fixée à 4 ans pendant lesquels l'interne suit des enseignements et réalise 8 stages de 6 mois dont au moins 6 stages dans des structures agréées pour le DES de santé publique.

Le parcours de chaque interne doit obligatoirement comporter l'acquisition de compétences pratiques (stages) dans les 4 domaines suivants :

- biostatistique,

- épidémiologie,
- systèmes d'information de santé
- Gestion de la qualité et de la sécurité des soins.

NB : Un même stage peut être reconnu comme formateur dans plusieurs domaines.

Exceptionnellement, des dérogations à ces obligations pourront être accordées par le coordonnateur inter-régional, sur avis motivé du coordonnateur local pour tenir compte de parcours particuliers : interne intégrant la filière par droit au remord, interne intégrant la formation de médecin inspecteur de santé publique (MISP) à l'EHESP, interne s'engageant dans un DESC, etc.

L'offre de stages

Dans chaque subdivision l'interne doit trouver une offre variée de stages couvrant tous les domaines de compétences de la spécialité.

Ces stages sont répartis dans différents secteurs d'activité et l'interne doit pouvoir accéder à au moins deux stages agréés dans chaque secteur:

- Les hôpitaux : départements d'information médicale, unités d'hygiène hospitalière, unités de gestion de la qualité et de la sécurité des soins, unités de soutien méthodologique à la recherche clinique, centres d'investigation clinique, etc.
- L'administration de la santé : services de l'état, services de l'assurance maladie, services médicaux des collectivités territoriales.
- Les laboratoires de recherche : unités de recherche labellisées par un Etablissement Public Scientifique et Technique (EPST), comme l'INSERM, le CNRS, ou par l'Université, etc.
- Les agences nationales de santé : Institut de Veille Sanitaire, Agence Nationale de Sécurité du Médicament, Haute Autorité de Santé, Agence Nationale pour l'Amélioration de la Performance, Agence de Biomédecine, etc.
- Les entreprises : industrie du médicament et des produits de santé, sociétés de conseil.
- Les autres structures : registres épidémiologiques, organismes de veille sanitaire (observatoires régionaux de la santé), organismes travaillant dans le champ de la prévention (dépistage, éducation pour la santé, etc.), Organisations Non Gouvernementales, etc.

Une subdivision ne pouvant pas toujours offrir toute la gamme des choix de stage, il est proposé un dispositif de mutualisation comportant un ensemble de stages soumis à un choix national et, dans chaque inter-région, un ensemble de stages soumis à un choix régional. Ces choix, à organiser en amont des choix de stages de chaque subdivision, doivent suivre la règle de l'ancienneté et du rang de classement aux ECN.

L'agrément des stages

L'agrément des stages pour le DES de santé publique est prononcé par la commission d'agrément après avis du coordonnateur de la subdivision et du coordonnateur interrégional du DES.

Le dossier de demande d'agrément doit être spécifique pour la filière et comporter :

- La description de l'encadrement de l'interne (qualités du responsable de la structure et du médecin directement responsable de l'interne).
- La description de la structure et de ses activités.
- Le projet pédagogique du stage, situé par rapport aux 8 domaines de compétence avec affichage d'un domaine principal et d'un ou plusieurs domaines secondaires.
- La fiche de poste de l'interne décrivant ses fonctions dans la structure.

Il est recommandé d'actualiser chaque semestre la fiche de poste de l'interne afin de préciser les projets auxquels il devra participer.

Les internes ont la possibilité de réaliser des stages à l'étranger dans des structures internationales telles que l'OMS ou les organismes sanitaires de l'Union Européenne. Dans ce cas, l'agrément peut être accordé ponctuellement par la commission du DES après avis du coordonnateur local et du coordonnateur inter-régional.

L'évaluation des stages

La validation du stage est prononcée par le doyen de la faculté de médecine au vu du rapport établi par le responsable du stage et après avis du coordonnateur local du DES. Parallèlement, il est demandé à l'interne de transmettre au coordonnateur local une appréciation sur le stage : atteinte des objectifs pédagogiques, qualité de l'encadrement, difficultés éventuelles, etc.

V. Suivi pédagogique et validation du DES

Tutorat

Le coordonnateur local du DES désigne pour chaque interne nouvellement nommé, un enseignant de santé publique tuteur chargé de suivre le cursus de l'interne et de le conseiller. Ce suivi comporte au moins une rencontre par semestre et le tuteur s'engage à recevoir l'interne en cas de besoin dans un délai inférieur à un mois.

Lorsque le nombre d'enseignants de santé publique est insuffisant pour assurer la charge de tuteur pour l'ensemble des internes d'une ville, la mobilisation de spécialistes (médecins, si possible) de santé publique ayant une connaissance suffisante du parcours des DES de Santé publique est possible.

Portfolio

L'interne consigne ses acquisitions théoriques et pratiques dans un portfolio, outil de suivi personnel et de dialogue avec le tuteur. Ce portfolio sera mis en œuvre dans une version imprimée ou informatisée.

Validation du DES

La validation du DES est prononcée par la commission régionale du DES au vu du parcours de l'interne et d'un mémoire adressé à l'avance aux membres de la commission et présenté oralement. Le mémoire comprend deux parties :

- Un descriptif du parcours de l'interne (formations, stages) et de ses travaux personnels (rapports, articles, communications, etc.)
- La présentation, au format d'une communication scientifique, d'un travail personnel ayant fait l'objet d'une publication.

Suivi de la maquette du DES

Les présidents des sous-sections du CNU et des collèges universitaires s'engagent à rencontrer les représentants des internes une fois par an pour faire le point sur la mise en application de la maquette du DES.

Objectifs pédagogiques

1 Biostatistique

Notions de base en biostatistique

Connaître les lois de probabilité et les notions suivantes : population, échantillon et fluctuations d'échantillonnage, variable aléatoire, variabilité.
Savoir utiliser les méthodes statistiques descriptives, les représentations graphiques.
Savoir effectuer des estimations. Savoir calculer un intervalle de confiance et interpréter le résultat.

Tests d'hypothèses

Connaître le principe des tests statistiques et les notions de risques d'erreur
Savoir calculer la puissance d'un test statistique et la taille d'un échantillon d'étude
Savoir comparer des moyennes dans le cadre d'échantillons indépendants ou non, entre deux ou plus de deux groupes
Savoir comparer des proportions dans le cadre d'échantillons indépendants ou non, entre deux ou plus de deux groupes
Savoir appliquer les méthodes de régression linéaire, les analyses de corrélation, les méthodes d'analyse de la variance
Savoir appliquer les tests non paramétriques

Analyses statistiques

Savoir élaborer un plan d'analyse statistique
Savoir utiliser un logiciel d'analyse statistique

Analyses multivariées

Savoir appliquer les méthodes multivariées : régression linéaire multiple, régression logistique
Connaître les principes de l'analyse discriminante, des analyses factorielles et de l'analyse des données de grande dimension

Analyse des données de survie

Savoir effectuer une analyse descriptive de survie : méthode actuarielle, méthode de Kaplan-Meier.
Savoir appliquer et interpréter un test du log-rank et une analyse par un modèle de Cox

2 Épidémiologie et méthodes en recherche clinique

Épidémiologie

Connaître les principaux indicateurs permettant d'évaluer l'état de santé de la population et savoir en réaliser l'estimation
Connaître les principales mesures utilisées en épidémiologie, savoir estimer et interpréter : risque absolu, risque relatif, taux relatif, rapport de côtes, fraction étiologique du risque, risque attribuable, fraction évitable
Connaître les principaux schémas d'étude (cohortes et cas-témoins ; observationnelles, quasi-expérimentales et expérimentales) : structure, avantages et inconvénients.
Savoir élaborer un schéma d'étude épidémiologique en fonction de l'objectif

- Connaître les principaux biais des différents schémas d'étude
- Savoir les prévenir, les reconnaître et en analyser les effets (sélection, classement, confusion). Connaître les notions d'interaction
- Savoir argumenter la causalité
- Savoir élaborer et analyser de façon critique un protocole d'étude
- Connaître le cadre réglementaire et éthique des études sur l'être humain
- Connaître les principes de l'évaluation d'un programme de dépistage organisé
- Connaître les différents types d'études impliquant les données -omiques
- Surveillance épidémiologique et veille sanitaire
 - Connaître les concepts de base, les définitions, les objectifs et les évolutions de la surveillance épidémiologique
 - Connaître les principaux systèmes et les sources de données de surveillance en France
 - Connaître les systèmes de veille internationale
 - Connaître les structures et les organisations en charge de la veille sanitaire et de la surveillance épidémiologique en France
 - Connaître les méthodes de base d'analyse des données de surveillance
 - Connaître la conduite à tenir face à une épidémie
- Méthodes en recherche clinique
 - Savoir élaborer, conduire et analyser un essai clinique
 - Savoir évaluer un test diagnostique et un test de dépistage sous l'angle de sa performance et de sa reproductibilité
 - Savoir réaliser une revue systématique de la littérature ; connaître les principes d'une méta-analyse
- Communication scientifique
 - Savoir analyser et critiquer, tant sur le fond que sur la forme, un article d'épidémiologie ou de recherche clinique
 - Savoir rédiger un article scientifique en français et en anglais
 - Savoir présenter de manière orale des travaux, études et résultats d'analyses en français et en anglais

3 Systèmes d'information de santé, informatique médicale, e-santé.

Systèmes d'information en santé

- Connaître la structure et les fonctionnalités d'un Système d'Information Hospitalier (SIH)
 - Connaître la structure et les différents modèles d'organisation d'un dossier patient informatisé (DPI)
 - Connaître les différents dossiers informatisés (dossier patient, dossier médical personnel, dossier pharmaceutique, dossier de spécialité dont le dossier communiquant de cancérologie, dossier régional, etc.)
 - Connaître et savoir utiliser les différents types de ressources terminologiques pour le codage de l'information en santé : nomenclatures et classifications
 - Connaître et comprendre les enjeux de l'interopérabilité syntaxique et sémantique
 - Connaître les aspects juridiques et réglementaires du traitement des données de santé dématérialisées
 - Connaître les structures institutionnelles chargées de la gestion de l'information médicale en France, leurs outils et leurs sites Internet
- Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)

Connaître les principes de la création et de l'évolution du PMSI
Connaître les bases réglementaires du PMSI
Connaître les étapes de collecte, extraction, hiérarchisation, codage, contrôles interne et externe de l'information médicale (diagnostics et actes)
Acquérir les principes de base du groupage en Groupes Homogènes de Malades (GHM) et de la répartition en Groupes homogènes de Séjour (GHS)
Acquérir les connaissances de base de l'analyse des données du PMSI et de leur utilisation pour la stratégie de l'établissement (Casemix en GHM, regroupement d'activité, chiffre d'affaire par établissement, par pôle, par service)
Acquérir les connaissances des règles et des modalités de transmission des informations à l'ATIH

Sécurité et partage de l'information

Connaître et savoir respecter les principes du secret professionnel et médical et ceux des droits des usagers
Connaître et maîtriser les principes de la protection des données personnelles (Loi « informatique et libertés », CNIL) dans le recueil, l'analyse, et l'échange de données (PMSI ou autres bases de données)
Connaître et savoir appliquer les conditions spécifiques permettant de garantir la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données dématérialisées de santé (cryptage)

Outils informatiques

Savoir utiliser des outils bureautiques, notamment collaboratifs, et de gestion de bases de données
Connaître et savoir mettre en œuvre les principes de la recherche documentaire bibliographique
Connaître les principales fonctionnalités des logiciels de gestion au cabinet médical (dossier patient informatisé, logiciel d'aide à la prescription, tableaux de bord de suivi, messagerie sécurisée, téléservices de la CNAM)
Connaître les grands principes et les limites des systèmes d'aide à la décision médicale (diagnostique et thérapeutique)
Connaître les principes des systèmes et outils informatiques d'aide à la décision en santé publique
Connaître et comprendre les principes de gestion des bases de données
Connaître les principes d'exploitation secondaire des bases de données de santé
Connaître et comprendre les principes des entrepôts de données et leur utilisation en santé publique.
Connaître les principes de la gestion et de l'analyse des données -omiques

E-santé

Connaître les principes de la gestion et de la diffusion des connaissances en santé.
Connaître les principes de la télésanté et de la télémédecine

4 Gestion de la qualité et de la sécurité des soins

Gestion de la qualité

Connaître les concepts et savoir appliquer les méthodes de gestion de la qualité : assurance qualité ; amélioration continue de la qualité ; management par la qualité
Connaître le dispositif d'accréditation/certification des établissements de santé
Connaître les concepts et savoir appliquer des indicateurs de performance des soins : programmes nationaux (IPAQSS)

- Connaître et savoir appliquer les méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles
- Connaître l'approche économique : coût de la qualité et de la non-qualité
- Connaître le rôle des usagers dans la gestion de la qualité et de la sécurité des soins : comités d'usagers ; enquêtes de satisfaction ; gestion des plaintes
- Gestion des risques associés aux soins
 - Connaître les risques associés aux soins : définitions et caractéristiques épidémiologiques
 - Connaître les politiques et les organisations pour la gestion des risques associés aux soins : vigilances sanitaires et autres risques associés aux soins
 - Connaître et savoir appliquer les méthodes d'identification, d'analyse et de prévention des événements indésirables associés aux soins
 - Connaître les méthodes d'identification et de prévention des risques a priori
- Gestion du risque infectieux associé aux soins et hygiène hospitalière
 - Connaître les infections associées aux soins (IAS) : définitions, concepts et caractéristiques épidémiologiques, cliniques et microbiologiques
 - Connaître l'organisation de la lutte contre les IAS en France
 - Connaître les méthodes de prévention des IAS
 - Connaître les principes de bon usage des antibiotiques

5 Économie, administration des services de santé, politiques de santé

Macroéconomie

- Connaître les fondements des théories économiques et les grands courants de pensée économique
- Connaître le système de protection sociale français, en particulier la protection du risque santé
- Connaître la contribution du système de soins à l'état de santé des populations

Systèmes de santé et système de soins, comparaisons internationales

- Connaître les principes d'organisation des systèmes de santé :
 - selon les objectifs de santé publique
 - selon la place de l'État
 - selon la place des financeurs
 - Connaître des exemples contrastés de systèmes de santé dans différents pays
- ### Système de santé en France : décision, organisation et régulation
- Connaître les acteurs du système de santé :
 - Demande de soins (usagers)
 - Offre de soins (professionnels, modes de pratique, types d'établissements)
 - Institutions intervenant dans l'économie et l'administration du système de santé : ministère de la santé, ministère de l'économie et des finances, assurance maladie, assurances maladie complémentaires
 - Connaître les principes des politiques de santé :
 - Gouvernance sanitaire, organismes tutélaires
 - Cadre juridique (lois de santé publique, réformes, etc.)
 - Mise en œuvre : plans, programmes, actions de santé publique
 - Connaître le pilotage territorial du système de santé : définition et rôle des Agences Régionales de Santé (ARS) et des collectivités territoriales ; démocratie sanitaire.

Gestion des hôpitaux

Connaître le fonctionnement hospitalier : gouvernance, gestion, mesure des résultats, recherche de performance

Connaître les principes de la tarification à l'activité (T2A)

Connaître les modalités de production et de contrôle qualité des données T2A

Connaître les principes de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD), connaître le rôle spécifique du Département d'Information Médicale (DIM) dans son élaboration et son suivi

Connaître les principes de base de la comptabilité analytique hospitalière (CANA)

Connaître le rôle du DIM dans l'élaboration et l'exploitation de l'étude nationale commune des coûts (ENCC)

Régulation économique des services de santé

Connaître les ressources économiques du système de soins en France

Connaître les dépenses du système de soin en France :

- Financement des soins primaires
- Financement des hôpitaux

Connaître les principaux agrégats du compte satellite de la santé (ressources et dépenses)

Connaître les principaux mécanismes de régulation des dépenses de santé :

- actions visant à maîtriser la demande de soins,
- actions visant à maîtriser l'offre de soins

Evaluation médico-économique et aide à la décision

Connaître et savoir utiliser les différents types d'études médico-économiques, en connaître l'intérêt et les limites

Connaître la place des études médico-économiques dans l'aide à la décision

6 Sciences humaines et sociales

Histoire et épistémologie de la santé publique

Connaître les temps forts de l'histoire des idées en hygiène et en santé publique

Connaître l'évolution des problématiques de santé et les conséquences sur l'évolution des pratiques de soin et des approches de la santé publique

Connaître l'histoire de l'introduction des méthodes quantitatives en médecine et leur rôle dans le passage à une médecine fondée sur les faits probants

Connaître les notions de pluridisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité et comprendre l'intérêt de leur mise en pratique en santé publique

Sociologie, anthropologie et psychologie de la santé

Connaître les grands courants de pensée sociologiques et anthropologiques sur les questions de corps, santé et médecine

Comprendre le concept de construction sociale des problèmes de santé publique

Intégrer les concepts et problématiques sociologiques et anthropologiques utilisés dans l'analyse des phénomènes liés à la maladie et à la santé

Connaître les enjeux propres à la dimension sociale des thématiques suivantes : maladie, médecine, vieillesse et handicap, sexualité, santé mentale, addiction, alimentation, médicaments, inégalités de santé, recompositions actuelles du monde de la santé

Connaître les principaux modèles et théories en psychologie de la santé et leur application dans la compréhension de la relation soignant-soigné et l'intervention psycho-sociale.

Sociologie des organisations

- Connaître les bases de l'analyse des systèmes organisationnels
- Comprendre le fonctionnement et la structure sociale des organisations
- Démographie et géographie de la santé
 - Introduction à la démographie : concepts et méthodes d'étude des populations
 - Connaître et comprendre comment analyser la dynamique d'une population : natalité, fécondité, mortalité, nuptialité, migrations
 - Connaître les éléments fondamentaux aidant à analyser les besoins de santé des populations et la dynamique sociale des problèmes de santé
 - Connaître les principes de base de la géographie de la santé et leurs implications pour l'analyse territoriale des questions de santé et la conception des systèmes d'information géographique.
- Méthodes d'enquête
 - Connaître les principes et méthodes de la recherche en sciences humaines et sociales
 - Connaître les principes et intérêts des méthodes qualitatives : entretiens, focus groups, observation
 - Savoir élaborer et valider un questionnaire d'enquête
- Management d'une équipe et d'un projet
 - Connaître les principes de la gestion d'équipe et du travail collaboratif
 - Connaître les principes de la gestion de projet : structuration, planification et suivi des étapes d'un projet de sa conception à sa conclusion
- Droit
 - Connaître les principes du droit français
 - Connaître en droit constitutionnel, l'élaboration de la loi, et les principes des régimes démocratiques
 - Connaître en droit administratif, l'organisation administrative de la France et les principes du droit administratif
 - Connaître les principes du droit pénal
 - Connaître les principes du droit civil
 - Connaître les juridictions judiciaires et administratives

7 Sciences de l'environnement et santé

- Les agents environnementaux
 - Décrire les facteurs environnementaux (biologiques, chimiques, physiques) pouvant avoir un effet sur la santé des populations et en apprécier l'impact en santé publique
 - Comprendre les principaux mécanismes d'agression des agents environnementaux ; apprécier le rôle des facteurs génétiques, physiologiques et psycho-sociaux
- Évaluation des risques environnementaux
 - Connaître les approches d'évaluation des risques environnementaux et mener une démarche d'évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS), jusqu'à l'interprétation et la présentation de ses résultats
- Gestion des risques environnementaux
 - Identifier le rôle des différents organismes impliqués dans la sécurité sanitaire environnementale ; connaître les principaux plans et programmes de gestion des risques et les sources d'information sur la qualité des milieux ; savoir utiliser de manière critique les bases de données nationales et internationales

Décrire l'organisation, les principes, les outils et méthodes de la veille sanitaire, de la surveillance et de l'investigation épidémiologiques en matière de sécurité sanitaire environnementale, au plan national et international.

Identifier les acteurs de la prévention des risques environnementaux ; décrire les différents types de moyens disponibles pour la gestion des risques (interdiction, restriction substitution, seuil, normes, etc.) et les principes du droit en matière de responsabilité environnementale

Savoir promouvoir une information et une communication pertinentes sur les risques environnementaux

8 Santé communautaire

Prévention, populations et territoires

Savoir interpréter les situations de santé en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et la connaissance des différents secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux

Savoir analyser l'état de santé d'une population en fonction de l'ensemble des déterminants de la santé

Savoir établir des priorités de santé en tenant compte du contexte social

Maîtriser les fondements, les approches, les méthodes et les outils de la prévention et de la promotion de la santé auprès de différents types de population : éducation pour la santé, vaccinations, dépistage, suivi de populations particulières

Connaître les lois et dispositifs permettant la mise en place de dynamiques territoriales de santé

Projets et programmes territoriaux de santé

Savoir mettre en place un projet local de santé

Savoir créer les conditions d'implication des professionnels, des associatifs, des élus et des habitants autour d'une dynamique locale de santé

Savoir animer un projet de santé selon une approche communautaire (méthodes d'interventions participatives, diagnostic local partagé)

Acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire et savoir élaborer et mettre en œuvre des évaluations

Éducation thérapeutique

Connaître les concepts, les outils, et les méthodes d'évaluation des interventions d'éducation thérapeutique

Prévention individuelle

Connaître le dépistage notamment des comportements à risques : VIH et IST, Tabac, Alcool, Toxicomanie, Protection Maternelle et Infantile...

Savoir prendre en charge ces comportements à risque, et prescrire les thérapeutiques nécessaires

Savoir diagnostiquer les pathologies qui peuvent être prises en charge au titre de la prévention individuelle en santé publique

Savoir prendre en charge les personnes en situation de crise sanitaire

Santé internationale

Connaître les définitions de la santé internationale, ses approches et les grands enjeux de santé au Sud

Connaître l'histoire et les concepts de l'aide humanitaire et du développement, et les principes de leur analyse critique

Connaître les principaux acteurs et l'organisation de la santé internationale, les principes et les stratégies de financement de l'aide au développement
Connaître le concept de santé globale et ses implications dans la conception des politiques de santé et d'organisation des soins.